



ETUDE SUR LA DIASPORA TOGOLAISE EN FRANCE

Réalisé avec le soutien



SOMMAIRE

TERMES DE REFERENCE.....	p.04
SOURCES ET METHODES.....	p.05

INTRODUCTION.....	p.06
-------------------	------

Partie I. Genèse de l'immigration togolaise en France

I. Le contexte migratoire

1. Une forme spécifique de migration : la migration économique.....	p.07
2. La formation des élites.....	p.07

II. Migration forcée et durcissement des conditions d'accueil

1. Des togolais poussés à l'exil.....	p.08
2. L'évolution des conditions d'accueil des togolais en France.....	p.08

Partie II. Vers un essor des organisations issues de l'immigration togolaise

I. La première génération des organisations togolaises en France

1. Les organisations d'étudiants.....	p. 10
2. Des organisations de togolais en exil.....	p. 10

II. Vers une transition démocratique

1. L'essor des organisations pour le changement démocratique.....	p.11
2. 2005, un nouveau tournant.....	p.11

Partie III. Vers la structuration d'une diaspora togolaise ?

I. La diaspora togolaise, un réel pouvoir mobilisateur

1. Entre confiance et défiance.....	p.13
2. De la migration à l'intégration.....	p.14

II. Conclusion et voies d'action

1. Vers une volonté de structuration, limitée par certaines contraintes.....	p.14
2. Quelques voies d'action.....	p.15

CONCLUSION.....	p.16
FEUILLÉ DE ROUTE.....	p.17
BIBLIOGRAPHIE.....	p .18
ENTRETIENS REALISES.....	p.19

Contexte de l'étude

Créé en 2002, le FORIM est une plateforme nationale composée de 35 regroupements et fédérations d'Organisations de Solidarité internationale issues de l'Immigration (FOSIM) représentant 22 pays et rassemblant près de 700 associations de personnes issues des pays de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb, de l'Océan Indien, des Caraïbes et du Sud-Est Asiatique. Il rassemble à ce jour 31 membres fédérés, au niveau national, autour d'un pays d'origine, d'une région d'origine, ou d'un secteur d'intervention et 4 Collectifs d'OSIM¹ régionaux (COSIM Rhône Alpes, COSIM Nord Pas de Calais, COSIM Midi Pyrénées et COSIM Normandie). Deux COSIM (COSIM Aquitaine et COSIM Bretagne sont en cours d'adhésion).

Le FORIM a pour première vocation de structurer et qualifier le milieu associatif issu de l'immigration. Il doit renforcer ses propres membres et encourager la mise en réseau des diasporas non encore structurées en France sous la forme d'une fédération « pays » et/ou non encore représentées en son sein pour étendre et consolider son assise nationale et régionale.

Objectifs spécifiques de l'étude

Le FORIM souhaite mener une étude sur 5 diasporas non encore structurées en France et/ou non représentées en son sein lui permettant de :

(I) Recenser succinctement les organisations des diasporas concernées par l'étude (nombre, localisation, modes d'organisation, domaines d'activités, etc.)

(II) Etablir un diagnostic, sur la base d'une analyse chiffrée et qualitative, de la situation actuelle pour chaque diaspora, analyser les différentes opportunités de structuration et/ou de réseautage, mettre en évidence les freins à la structuration et/ou à l'adhésion au FORIM.

(III) Faire des propositions d'actions permettant de poursuivre le travail d'information et de sensibilisation auprès des diasporas sur les intérêts et les enjeux liés à la structuration, sur la base de concertation avec les diasporas concernées par l'étude.

(IV) Proposer une feuille de route pour accompagner les diasporas concernées à s'organiser, en tenant compte des besoins et des contraintes de chacune d'entre elles.

Cette action bénéficie du soutien du Fonds Européen d'Intégration (FEI) et de l'Agence Française de Développement (AFD). Les commentaires et analyses développés dans cette étude n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle du FEI ou de l'AFD.

La reproduction de cette étude est autorisée sous réserve (i) qu'il s'agisse de courts extraits ou citations, utilisés dans un but pédagogique, critique, scientifique ou d'information et (ii) que vous en citiez l'auteur et la source. Ces pages, ainsi que les informations qu'elles contiennent, ne peuvent être utilisées à des fins commerciales ou publicitaires.

¹ Organisation de Solidarité Internationale Issues de l'Immigration

Sources et méthodes

Notre étude a été effectuée entre Août 2012 et Novembre 2012. Elle s'est basée sur deux types de sources :

- des sources publiées, y compris les publications des organismes officiels (gouvernements, journal officiel), des organisations des migrants et des ONG, sur Internet (voir bibliographie)
- des entretiens semi-directifs avec des représentants d'OSIM, ainsi que de chercheurs

Entretiens

Grâce aux contacts obtenus au travers de divers supports tels que le Journal Officiel, les Maisons des Associations, le Répertoire National des OSIM du FORIM, la base de données personnelle de FIA-ISM, nous avons pu mener 9 (neuf) entretiens. Ces entretiens ont été réalisés auprès de différents publics, tels que des responsables d'OSIM, des professeurs de Science Politique ainsi que des doctorants.

Les entretiens réalisés auprès d'OSIM ont permis d'obtenir des informations sur leurs caractéristiques structurantes (association loi 1901 vs. organisation informelle, domaine d'activités, affiliation à des collectifs ou fédérations...), tandis que ceux effectués auprès de chercheurs ont permis d'avoir une vision plus globale sur la question de la structuration de la diaspora togolaise en France.

Ces entretiens ont duré à chaque fois entre une et deux heures.

Du fait du manque de temps, nous n'avons pas pu assister aux débats, réunions, et autres manifestations organisés par les organisations de la diaspora togolaise, ce qui est un manque certain pour cette étude. Toutefois, nous gardons la possibilité d'assister dans le futur à ce genre de manifestations, et de faire évoluer la présente étude par l'apport de nouveaux éléments.

Remarque préalable

D'après nos recherches, il existe peu de travaux d'analyse sur la migration togolaise (en France ou en Europe). On peut toutefois mentionner les travaux de Comi Toulabor qui portent en partie sur les mouvements et les organisations (politiques) des émigrés en France.

En revanche, nombreux sont les ouvrages militants, où les auteurs cherchent eux-même à reconstruire l'histoire de la lutte contre le régime. Ces travaux sont des sources importantes pour l'analyse de l'histoire des mouvements et des discours politiques des acteurs, même s'il est nécessaire de les mettre en recul car ayant à priori un caractère partisan.

Objet d'analyse : La « diaspora »

En tant que concept scientifique, le terme « diaspora » s'applique aux communautés de migrants définies par le maintien d'un lien au lieu d'origine. Dans cette étude, le terme de diaspora est utilisé en tant que catégorie mobilisatrice et constructive investie par les acteurs dans un contexte politique particulier.

Introduction

Afin de comprendre les mobilisations de la diaspora togolaise depuis plusieurs décennies, il est impératif de les resituer dans le contexte historique de l'immigration togolaise en France. En l'occurrence, ce contexte concerne avant tout le développement des groupements qui ont soutenu le processus démocratique au Togo depuis le début des années 90, période à partir de laquelle les engagements politiques partisans dans l'émigration en France se sont multipliés. Dans le même temps, il est nécessaire de rattacher ce processus au contexte particulier de la politique extérieure de la France avec ses anciennes colonies. Le soutien traditionnel de la France au régime togolais a également eu des conséquences sur les relations entre les autorités françaises et les organisations de migrants togolais, fréquemment formées par des opposants politiques.

Il semble donc difficile de détacher l'analyse de la mobilisation togolaise en France des politiques togolaises et françaises. Nous étudierons donc dans un premier temps la genèse de l'immigration togolaise, puis nous nous pencherons sur les caractéristiques des organisations créées par des togolais en France, enfin, nous analyserons les obstacles à leur structuration. Pour conclure, nous mettrons en avant quelques pistes d'actions.

III. Le contexte migratoire

Dans ce chapitre, nous allons retracer la genèse des différents modes et courants migratoires togolais, et considérer les facteurs politiques, économiques et sociaux qui sont à leur origine.

1. Une forme spécifique de migration : la migration économique

En comparaison avec d'autres pays d'Afrique de l'Ouest (comme le Sénégal, le Mali ou le Ghana), le Togo a toujours été un pays de forte émigration régionale et interafricaine, notamment pour les ouvriers saisonniers et les femmes commerçantes.

Dès l'intégration de la région ouest- africaine dans le système international de production capitaliste, des mouvements migratoires se sont développés vers le littoral et les pôles économiques de la région. Puis, avec la fin de l'époque coloniale, on assista au développement des économies d'exportation, amenant ainsi de nouveaux modes migratoires externes et internes. Pour exemple, le boom économique au Ghana dans les années 1960 eu pour conséquence une forte migration de main d'œuvre saisonnière dans toute l'Afrique de l'Ouest. Plus tard, dans les années 1970 et 1980, ce fut le tour de la Côte d'Ivoire et du Nigéria de devenir des zones importantes d'attraction migratoire. Les Togolais s'inscrivaient pleinement dans ces circulations migratoires de travail saisonnier.

Cependant, la crise économique qui toucha tous les pays d'Afrique subsaharienne marqua un tournant migratoire. En effet, la dégradation de la situation socio-économique dans les pays d'accueil de la migration de main d'œuvre entraîna une montée de la xénophobie, ainsi qu'une détérioration des relations politiques avec les pays d'origine, et l'organisation d'expulsions massives de travailleurs immigrés. Cette crise entraîna un appauvrissement des couches sociales moyennes de la population togolaise, qui se tournèrent dès lors vers le secteur de l'économie informelle ou les aides humanitaires. Tous ces facteurs ont accéléré l'émigration de travail, notamment parmi les enfants et les jeunes (qui comptaient 60% de la population togolaise).

2. La formation des élites

Depuis la période coloniale, outre la causalité économique, la forme de migration togolaise la plus importante s'inscrivait dans le cadre de la formation universitaire et professionnelle. En effet, les colonisateurs successifs (l'Allemagne et la France) avaient mis en avant la formation des élites locales, par la mise en place de différents modèles de formation et d'intégration de ces élites dans le système administratif colonial. Plus spécifiquement, sous le système de l'administration française, l'accent était mis sur le développement des infrastructures et du système scolaire des régions du Sud, au détriment des régions septentrionales, dont une partie de la population parmi la moins scolarisée était plutôt intégrée dans l'armée coloniale. Cette discrimination créa une division entre le nord et le sud du pays, division qui se transforma en clivage ethnique après la colonisation.

Même après l'Indépendance, la politique de formation d'élites dans les centres d'étude de l'ancienne puissance coloniale française continuait, dans un contexte d'attachement du Togo à la France. Pour exemple, l'attribution des bourses représentait un instrument central de la coopération au développement puisque jusqu'au début des années 70, le système d'éducation garantissait à chaque bachelier togolais une bourse pour suivre ses études supérieures en France. En parallèle, l'Eglise catholique développa un système de soutien caritatif pour favoriser la scolarisation des enfants togolais des classes sociales les moins favorisées. Ce système fut également à l'origine d'un faible courant migratoire en France.

Par la suite sous le régime militaire d'Eyadema, les anciennes élites du Sud furent remplacées par celles du Nord, au nom d'une politique de préférence nationale. De nombreuses bourses furent accordées à des étudiants du nord du pays, au détriment des anciennes élites Ewé du sud. De même, fut institutionnalisée la migration des étudiants togolais à l'étranger et notamment en France, l'objectif étant in fine de former les futurs cadres de l'appareil étatique togolais. Par cette politique les boursiers étaient obligés, de par un contrat avec l'Etat, d'entrer dans la fonction publique au Togo pour une dizaine d'années minimum. Dans le même temps, l'Etat togolais s'engageait à son tour à garantir à chacun un emploi dans le secteur public ou dans des secteurs proches.

Suite aux Politiques d'Ajustement Structurels (PAS) en 1983, le nombre de bourses attribuées au Togo diminua considérablement. Parallèlement les conditions imposées par la Banque Mondiale, visant à réduire les dépenses publiques et le secteur des entreprises nationales, affaiblissent les capacités du gouvernement togolais à garantir aux boursiers diplômés des emplois dans la fonction publique. Cette érosion fut un facteur décisif dans l'émergence des mouvements protestataires contre le régime, où les étudiants apparurent au premier front dès les années 1990.

Cette situation alimenta la volonté d'étudier à l'étranger, afin d'obtenir des diplômes jouissant d'une bonne réputation et l'espoir d'une meilleure insertion sur le marché de l'emploi.

IV. Migration forcée et durcissement des conditions d'accueil

1. Des togolais poussés à l'exil

La genèse de l'émigration politique togolaise est très liée au coup d'Etat de 1963, durant lequel fut renversé le gouvernement du parti indépendantiste « Le Comité de l'Unité Togolaise » (CUT), et assassiné le premier président Sylvanus OLYMPIO. GRUNITZKY prit le pouvoir durant une courte durée, et fut également victime d'un coup d'Etat, orchestré par le général Eyadema. Ce dernier supprima le multipartisme, et instaura en 1969 un parti unique « Le Rassemblement du Peuple Togolais » (RPT). De nombreuses vagues d'émigration suivirent la mise en place de ce régime.

Les premières vagues d'exilés politiques, comprenant des leaders des partis indépendantistes et nationalistes Ewé, s'exilèrent au Ghana ou dans d'autres pays limitrophes.

Au début des années 1990, le Togo connut des troubles internes graves et violents poussant à son paroxysme le nombre de réfugiés. Ces derniers se dirigèrent à nouveau vers les pays voisins, puis vers les pays européens (plus particulièrement en France).

2. L'évolution des conditions d'accueil et de séjour des togolais en France

Entre 1970 et 1996, l'émigration togolaise en France était facilitée par un accord libéral de circulation existant entre la France et le Togo. Ce dernier ne contenait pas de restrictions majeures d'entrée, l'instrument majeur de la régulation migratoire vers la France étant la politique de bourses et de stages.

Après la création de l'espace Schengen en 1991, les conventions d'entrée / de séjour furent renégociées, et le régime migratoire spécifique pour les togolais fut remplacé par la réglementation générale dans le cadre des lois d'immigration. Ces lois ont restreint l'immigration pour toutes les catégories des migrants. Les clauses d'entrée/de séjour des togolais en France devinrent donc plus restrictives, et il en fut de même pour l'exercice d'un travail et l'admission aux études. Le nombre de togolais émigrant en France chuta donc rapidement.

Ces restrictions furent le début du durcissement des politiques migratoires. Pour exemple, en 2006, une nouvelle loi marqua le passage d'une immigration subie à une immigration choisie, privilégiant l'immigration qualifiée, tout en la soumettant à la condition d'un retour ultérieur au pays d'origine, et d'une implication dans une action de Codéveloppement. Parallèlement, cette même loi restreignait considérablement la migration familiale et l'asile. Cette série de réformes a beaucoup changé les conditions de séjour des Togolais en France.

Conclusion

Ainsi, l'immigration des togolais en France peut se définir comme étant mobile et non permanente. Elle fut dans un premier temps dominée par les étudiants, et plus tard par les réfugiés politiques, qui s'intègrent peu à peu en Hexagone.

Contrairement aux périodes précédentes favorisant le retour des ressortissants togolais, les années 1990 connaissent des difficultés pour l'insertion professionnelle des jeunes diplômés au Togo. Dans le même temps, cette génération s'intègre plus facilement au marché du travail en France, et les liens sociaux et familiaux tissés durant les études facilitent une installation durable. A cela s'ajoute des motifs politiques, notamment pour les élites exilés. Sans être des opposants politiques, nombre d'émigrés sont réticents à retourner vivre dans un système supposé « non démocratique », où ils ne pourraient jouir de leurs libertés fondamentales, et où ils seraient également privés de perspectives professionnelles.

Tous ces facteurs favorisèrent l'émergence d'une communauté d'émigrés autour d'un noyau d'étudiants, d'intellectuels, d'élites économiques et de politiques exilés. Ces togolais de la diaspora vont peu à peu investir le champ associatif et politique.

Avec les premières générations d'immigrés venues en France en tant qu'étudiants, émergea un espace d'organisations politiques et civiques des togolais à l'étranger. Ces organisations sont caractérisées par la trajectoire migratoire spécifique de leurs militants, mais également par leur profil social (origine sociale et économique ...). On peut d'ailleurs dresser un profil homogène du militant togolais ; qui est principalement issu d'une famille aisée, diplômé de l'université et politiquement engagé au sein de l'opposition au Togo avant d'être émigré en France pour des raisons politiques. De par ce profil plus ou moins homogène, la communauté des militants des organisations togolaises en France est structurée par un large réseau de connaissances mutuelles, créées au sein d'expériences antérieures dans les mêmes organisations.

Au début des années 90, arriva une nouvelle génération d'immigrés (et surtout de réfugiés) suite à la répression des mouvements démocratiques au Togo. Cette nouvelle vague déclencha par ailleurs l'émergence d'une nouvelle génération d'organisations politiques (autant partisans que civiques) en France. Si ces dernières furent créées et dirigées pour la plupart par les anciens militants de la première génération, elles s'inscrivaient toutefois dans un nouveau contexte politique dont l'objectif était de poursuivre la transition démocratique togolaise. Encore une fois, les événements politiques au Togo influencèrent pleinement la structuration et les activités de ces organisations.

I. La première génération des organisations togolaises en France

1. Les organisations d'étudiants

Il est tout d'abord à noter que les premiers étudiants venus en France après l'Indépendance se sont engagés massivement au sein de structures de défense des droits des étudiants togolais. Ainsi, nombre d'entre eux s'engagèrent au sein de la *Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France* –FEANF (créée en 1950 et dissoute en 1980). Cette organisation était très politisée, proche du mouvement communiste international et du PCF, et luttait de façon globale pour l'Indépendance nationale des colonies, même si sa vocation première était la défense des intérêts corporatistes des étudiants (augmentation du nombre et du montant des bourses, refus de la surveillance et des contrôles policiers etc...).

Au sortir des Indépendances des anciennes colonies françaises africaines, la FEANF dirigea son engagement contre le Néocolonialisme, puis contre les dictatures militaires installées dans les pays nouvellement indépendants.

En 1976, *l'Union des Étudiants et Stagiaires Togoais en France* (UESTOF), fut créée par le régime togolais en place. L'UESTOF était une organisation d'étudiants liée au gouvernement. Elle organisait des manifestations de soutien lors des visites du président togolais en France, et exprimait régulièrement sa loyauté par des motions de soutien au régime togolais.

2. Des organisations de togolais en exil

Une autre vague d'organisations politiques fut créée par des exilés. Ainsi, le Mouvement Togolais pour la Démocratie (MTD) fut la première organisation politique formée par des opposants togolais en exil. Celle-ci fut fondée en 1979 à Paris par Gilchrist OLYMPIO : le fils du premier président Sylvanus OLYMPIO. Le MTD lança toute une série d'activités contre le régime Eyadema pendant les années 1980 (jusqu'à sa dissolution en 1992), mais eut du mal à rassembler la communauté togolaise en France autour de son combat.

Une autre des difficultés rencontrées par le MTD fut l'impossibilité de trouver des soutiens parmi les acteurs politiques français, le gouvernement français soutenant officiellement le régime d'Eyadema.

II. Vers une transition démocratique

1. L'essor des organisations pour le changement démocratique

Le mouvement démocratique du début des années 1990 amena la création de nouvelles organisations, soutenant le changement démocratique. C'est au cours de ces premières mobilisations sociales qu'apparut le rôle essentiel de la société civile. Les années 1990 virent la naissance d'une série d'associations ayant pour objectif la démocratisation du régime politique togolais: associations des droits de l'homme (dont la Ligue Togolaise des Droits de l'Homme créée en 1990), mais aussi associations d'étudiants, de femmes, et organisations syndicales. Regroupées en fédérations, ces organisations eurent un rôle primordial dans les contestations précédant la Conférence Nationale et s'avèrent décisives pour le succès des mobilisations du début des années 1990.

Parallèlement à l'organisation de la société civile, émergea dans les années 1990 une nouvelle forme de parti politique. A la seule exception de la « *Convention Démocratique des Peuples Africains – CDPA* » (fondée en clandestinité depuis 1984), tous les partis politiques de l'opposition au Togo se constituèrent suite à l'instauration du multipartisme le 12 avril 1991. Une vingtaine d'entre eux se réunit dans le *Front de l'Opposition Démocratique* (FOD), devenue en Mai 1991 le *Collectif de l'opposition démocratique* (COD). C'est grâce au COD que fut imposée au régime l'organisation d'une Conférence Nationale Souveraine (CNS). La CNS (qui dura de Juillet à Août 1991) rassembla tous les représentants des partis politiques- du gouvernement et de l'opposition- ainsi que les associations de la société civile, afin d'engager ensemble la transition démocratique. La majorité des formations politiques en exil envoyèrent en délégation leur leader². Malgré une volonté d'unité, les premiers clivages apparurent au sein de l'opposition, et notamment entre les exilés et les militants restés au pays. Ainsi, des conflits se révélèrent sur les stratégies à adopter pour engager la transition démocratique. Les exilés prônaient de leur côté le changement radical avec la destitution d'Eyadema et la dissolution du RPT. Les togolais vivants au Togo préconisaient quant à eux une stratégie plus réformiste de réconciliation nationale. Cette division de l'opposition politique est aujourd'hui encore présentée comme une des raisons de l'échec de la transition démocratique.

2. 2005, un nouveau tournant

En 2005, la mort d'Eyadema marque un nouveau tournant. Ainsi, les événements politiques susciterent chez les émigrés un nouvel essor d'engagement pour le changement démocratique. Cet engagement se traduisit par une forte mobilisation contestataire mais aussi par une vague de création de nouvelles organisations, souvent informelles – telles que le collectif d'action *Initiative 150*³, le *Comité de Soutien au peuple togolais*, la *Coordination de la société civile togolaise en France* ou la coalition des partis et organisations politiques de l'opposition représentée sous le nom *Diaspora Togolaise en France*.

² Les représentants de l'exil en France participaient au FOD dans le cadre d'un « Front pour la Démocratie au Togo » (FDT-France), composé de plusieurs partis (ADP, CDPA-BT, FLNT, MTD, OTTD, RTDS).

³ Cette initiative, dont la secrétaire générale de la Ligue Togolaise de Droits de l'Homme en France, Brigitte Ameganvi, était la porte-parole, fut créée au lendemain de la mort d'Eyadema pour protester contre l'instauration de son fils par les militaires.

La coalition d'opposition : « Diaspora Togolaise en France »

En février 2005 les organisations et partis de l'opposition togolaise en France se regroupèrent, pour la première fois depuis la CNS, dans une large coalition vouée d'abord à mobiliser les togolais contre le « coup d'état constitutionnel », puis à soutenir la campagne électorale de l'opposition et de son candidat commun Bob AKITANI. Ce rassemblement informel d'organisations d'exil, qui adopta le nom de « Diaspora Togolaise en France » (DTF), comprenait les sections françaises des six partis de la coalition de l'opposition (ADDI, CAR, CDPA, PSR, UDS-Togo, UFC) ainsi que d'autres formations politiques présentes en France (ARECA, CDPA-BT, CTR, CTSD, RNDP), de même que le « Collectif des Femmes Togolaises en France » (depuis devenu COFEM), qui participait fortement aux mobilisations de 2005.

Choisi dans le but de s'adresser au plus grand nombre de personnes et d'organisations togolaises en France, et dès le début clairement associé à la cause de l'opposition, le terme « Diaspora » apparut ainsi sur la scène politique de l'immigration togolaise en France.

Le Comité de Soutien au peuple Togolais

Le « Comité de Soutien au peuple Togolais », créé le 7 avril 2005 (avant les élections) à l'initiative des militants de la revue *Afrique XX1* et des associations *Survie* et CADTM⁴, avait pour but principal d'informer l'opinion publique française sur la situation politique au Togo afin de faire pression sur le gouvernement français.. En deuxième lieu, le Comité cherchait à attirer l'attention des médias français sur le déroulement des élections au Togo, en y envoyant une délégation d'observateurs français (aussi dans le but d'empêcher des excès de répression).

D'autres organisations formées durant cette période: le Comité pour la Démocratie et la Liberté au Togo, Sursaut Togo et ACT, le Collectif des Femmes de la Diaspora Togolaise en France – COFEM, Aube Nouvelle et CACIT et plus récemment le Conseil Mondial de la Diaspora Togolaise...

Conclusion

Nous avons donc vu que la création et la structuration des organisations de togolais en France étaient de tout temps liées aux événements politiques au Togo.

Ainsi resitué dans un contexte historique et politique spécifique, nous allons analyser les obstacles à la mobilisation massive de la communauté togolaise en France, et mettre en avant quelques voies d'action pour contourner ces obstacles.

⁴ Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde (France).

I. La diaspora togolaise, un réel pouvoir mobilisateur

Un des objectifs des dirigeants des associations de la diaspora togolaise est de fédérer le plus de togolais et de soutiens possible autour de leurs structures, au Togo ou en France. Mais aussi, dans un second temps de mener des actions massives et visibles. Force est de constater que la mobilisation réelle est faible au regard des résultats escomptés. Il est à mettre en avant plusieurs difficultés permettant d'expliquer cette faible mobilisation de la diaspora.

1. Entre confiance et défiance...

Au premier rang des obstacles identifiés, intervient la question des relations de confiance ou de défiance entretenues dans et entre les associations diasporiques. Il est difficile d'en établir une explication arrêtée, mais nous pouvons soulever quelques hypothèses. Parmi les raisons avancées, résident les expériences vécues au Togo dans un climat de peur ou de suspicion que semble provoquer le régime togolais. Une personne de la diaspora togolaise interrogée met en avant ce phénomène : « C'est vrai que la diaspora togolaise est mal organisée. Mais c'est aussi la peur d'aller chercher les problèmes, si les togolais ne sont pas organisés, c'est à cause de la peur »⁵. Une autre confirme ces propos : « Il faudrait que dans notre pays, il y ait une liberté de parole. On sait qu'à tout moment, nos paroles peuvent nous rattraper. Tout vient du gouvernement en place aujourd'hui, avec qui on n'est jamais sûr de rien. Par exemple, dans ma famille, il y a une personne qui a dit ce qu'elle pensait, qui s'est exprimée, et malheureusement aujourd'hui elle est décédée. Dans ces conditions, il y a peu de possibilités de structuration »

La non-confiance est forte à l'intérieur même de ces organisations. Comi Toulabor, Directeur de recherche au CEAN-Sciences Po Bordeaux, explique que « Ceux qui dirigent ces associations de la diaspora n'ont pas la même ambition que leurs adhérents. Il y a une volonté de réussite politique derrière cela. La plupart des dirigeants se positionnent en attendant la construction d'un futur gouvernement d'alternance. On est plus dans de la querelle politique ».

Les problèmes de « leadership » sont également largement mentionnés pour expliquer la méfiance à l'intérieur des organisations, mais également entre elles. Pauline AFOKOSSY, de l'association Entraide et Culture, basée à Evry, raconte : « Selon moi, les togolais mélangent l'associatif avec la politique. Il y a des enjeux de pouvoirs. Concernant les projets, si on ne fait pas attention, tout ce qu'on amène là-bas ça peut être dérobé. Les projets sont vite accaparés, expliquant ainsi l'isolement des associations de la diaspora togolaise dans leurs actions. Camille Lawson Body, fondateur de l'association Synergie Togo confirme que « Les togolais de la diaspora, pour ceux qui veulent l'organiser, il y a toujours des problèmes de leadership. Et puis ils n'ont pas les moyens financiers. Même les gens qui se positionnent comme des dirigeants de la diaspora n'ont pas les moyens de leurs actions. C'est une poignée de personnes ». Cette remarque fait écho aux différents entretiens menés. En effet, nous avons pu observer que les OSIM interrogées ne comptaient qu'avec de très faibles moyens matériels, financiers et humains. Ainsi, ces organisations ne fonctionnent qu'avec des bénévoles, et au regard des entretiens, il est souvent difficile de mobiliser les gens sur la durée. En effet, même si les personnes interrogées déclarent que leurs associations comptent entre 5 et 30 bénévoles, il est constaté que peu sont vraiment actifs. Par ailleurs, ces organisations

⁵ Entretien réalisé avec une OSIM dont on ne citera pas le nom.

subsistent financièrement grâce à de faibles dons, et sans subventions extérieures. Les moyens sont donc faibles au regard des objectifs poursuivis.

Entre la méfiance à l'égard du régime togolais, la suspicion à l'intérieur des organisations de la diaspora et entre elles, le climat de confiance reste limité. Par ailleurs, la question de l'intégration peut expliquer également la faiblesse de la mobilisation.

2. De la migration à l'intégration

La migration est parfois identifiée comme un frein à l'engagement. Comme nous l'avons vu précédemment, les migrants s'installent désormais de façon durable dans le pays d'accueil. La migration est parfois vécue comme une forme de porte de sortie, qui peut avoir plusieurs motivations. En effet, on peut se retirer pour rompre avec les activités passées. Ainsi, l'engagement politique passé au Togo n'est pas forcément synonyme d'un engagement politique et associatif fort et régulier en France. Mais le retrait peut aussi être motivé par une volonté de pur accomplissement de soi dans la migration. Dès lors, le Togo ne devient plus une priorité. Le fait même de chercher à s'intégrer à la société française peut lui même repousser toute envie de participer à des actions tournées spécifiquement vers le Togo. Marie José ANANI explique que « Le milieu associatif est un milieu assez difficile. Pour garder la motivation des gens, ce n'est pas toujours évident. Surtout quand on a une vie difficile en France. Il faut se chercher, trouver sa place et donc c'est dur de penser aux autres. Et puis il faut être bien entouré, car ce n'est pas très simple quand on a d'autres priorités ».

De plus, la perception d'un éloignement par rapport aux affaires politiques, sociales et économiques qui se déroulent au jour le jour au Togo ne facilite pas la légitimation de la posture active de la diaspora. Camille Lawson Body, fondatrice de l'association Synergie Togo nous donne sa vision de la diaspora togolaise en France : « J'ai une vision simple de la diaspora togolaise. Il y a un canal politique (avec les réfugiés politiques...) et un canal économique (les togolais qui migrent du fait de la situation économique catastrophique au Togo). Quand la communauté togolaise arrive en France, elle se désolidarise, elle trouve les moyens de nourrir sa famille directement mais les actions politiques, associatives n'intéressent pas car la situation politique au Togo est bloquée. Les gens n'ont pas envie de s'investir. C'est au Togo d'aider le Togo ». L'intégration en France passerait à priori par un processus d'imprégnation des façons de penser « occidentales », coupant ainsi court à toute forme d'engagement. « Le togolais devient plus égoïste en France, du fait du contact avec les sociétés occidentales. Il a envie de faire comme l'europpéen, comme le français, on copie vite le monde où l'on est ».

II. Conclusion et voies d'actions

1. Vers une volonté de structuration, limitée par certaines contraintes

D'après le constat établi par les dirigeants des associations de la diaspora, seules les situations graves et les plus intenses tensions politiques au Togo ont permis de mobiliser les Togolais en France. Mais pas sur la durée. La mobilisation et la structuration de la diaspora togolaise en France reste donc intimement liée au régime en place au Togo. Quand on les interroge sur leur envie de structurer la diaspora togolaise en France, la plupart des personnes interrogées insistent sur l'importance que cela pourrait avoir pour la communauté togolaise. Marie José ANANI nous explique que « Oui je souhaiterais que cette diaspora soit structurée, car en unissant toutes les bonnes volontés, on peut réussir à créer un réseau associatif togolais.

Ce serait bon pour créer des évènements associatifs togolais, il faut réunir toutes les bonnes volontés. Ce serait une bonne chose ». Pauline AFOKOSSY confirme que « Ce serait bon que notre diaspora soit structurée. On ferait beaucoup de choses. L'union fait la force. On est plus forts à plusieurs que de faire des choses chacun de son côté. Car en plus il y a des besoins énormes au Togo ».

De façon plus nuancée, Charles Kpakpo, de l'association Entraide et Culture, pense que le togolais est tout à fait capable de se mobiliser, quand il y a un intérêt commun. Ce n'est pas qu'autour des problèmes politiques que des rassemblements s'opèrent. Il prend comme exemple, « les deuils, et certaines fêtes traditionnelles, comme « yèkèyèkè » et autres. « Pour les deuils, c'est une solidarité naturelle, il y a pas d'associations formelles ou informelles qui organisent les mobilisations, cela se fait rapidement, le bouche à oreille fonctionne très bien dans ces cas précis, parce que chaque membre de la diaspora se sent concerné. Devant la mort, on est uni ». Pour ce qui concerne ces fêtes traditionnelles, il y a des associations qui rassemblent tous les togolais, autour de la fête. Il faut donc avoir un intérêt commun, et comprendre l'enjeu du rassemblement.

La non- structuration de la diaspora, sa non- représentation au sein du FORIM, est dû à un manque d'informations, et un manque de connaissances des enjeux du fonctionnement en réseau...Il est possible de dénoter un sentiment de méfiance de la part des OSIM togolaises, qui ont peur de rentrer dans de grosses structures au risque de se faire « absorber ». « C' est une réalité avec laquelle il va falloir compter », explique une responsable d'association informelle des ressortissants d'Aného. Elle dit ne pas connaître la plateforme et ses activités dans le cadre du codéveloppement, et pense que la diaspora togolaise n'est pas très mobilisée dans ce domaine. C'est le contraire des maliens qui ont toujours été acteurs de la construction de leur pays.

Ainsi, les togolais n'ont pas vécu la même histoire d'immigration. Le Togo était aussi appelé à l'époque la Suisse de l'Afrique. La question de la construction du pays par les ressortissants togolais n'était donc pas une priorité. Mais avec la crise économique, de fortes logiques d'entraide apparurent. Viviane KOUMAKO, de l'association Novissi raconte que « les togolais mettent les mains à la pâte, mais les projets issus de la diaspora sont très peu aidés là- bas, et cela freine l'envie de faire des projets ». Camille Lawson Body confirme cette imbrication entre politique et développement, « Ceux qui veulent structurer la diaspora vont inévitablement vers la situation politique. Les actions sont éminemment politiques. Si on veut aider à développer le Togo, il faut changer la politique au Togo ».

2. Quelques voies d'actions

Les personnes interrogées estiment qu'une structuration de la diaspora serait bénéfique. A ce propos, Pauline AFOKOSSY propose une piste d'action : « Il serait bon de créer un réseau pour regrouper toutes les associations. Au moins, pour commencer, faire une réunion une fois par an avec les différents acteurs, et voir comment on peut avancer. Voir quel est le but ». Elle pose cependant une condition : «Mais il faut que ça parte de la volonté de la diaspora togolaise. Il faut que ce soit leur initiative sinon ça ne marchera pas ».

Par ailleurs, au sein des structures de la diaspora qui perdurent, deux modalités d'actions restent utilisées : La médiatisation et le lobbying. La première peut prendre plusieurs formes : les conférences de presse, les débats publics, les colloques, les communiqués de presse, les interviews, les sites Internet, etc... Il est toutefois à noter que la mise en place de tels procédés suppose des compétences techniques et professionnelles, ainsi que des moyens financiers. Concernant le lobbying, il s'agit d'influencer directement ou indirectement les cadres règlementaires français et européens, et de favoriser d'une part les actions d'intégration des togolais en Europe, et d'autre part les actions ayant pour objectif un changement politique au Togo.

Synergie Togo est dans cette logique et organise ce type d'actions puisqu'elle se veut être un groupe de réflexion et d'action pour la démocratie au Togo qui se fixe comme moyens d'actions les réunions publiques pour sensibiliser la population et les démarches vers la communauté internationale.

Conclusion

En conclusion, il est proposé de commencer par un rassemblement des associations de la diaspora togolaise, à l'initiative des togolais de la diaspora, et de s'entendre sur les objectifs de cette dernière. Par la suite, pour pérenniser le mouvement et continuer de rassembler, il semble que la médiatisation et le lobbying soient deux moyens d'actions plutôt efficaces. Ainsi, rassembler dans un premier temps, puis médiatiser et réaliser des actions de plaidoyer, pour que les actions Ici engendrent un changement Là-bas.

1. Organisation d'un rassemblement au premier trimestre 2013

Afin de poser les premières bases d'une structuration de la diaspora togolaise, FIA-ISM va essayer de mobiliser les différent-e-s acteurs/ trices. Un rassemblement sera organisé, durant lequel plusieurs points pourront être abordés :

- Avantages d'une structuration de la diaspora, avec présentation de la plateforme FORIM
- Etat des lieux de la situation au Togo par rapport aux projets de développement
- Elaboration d'objectifs communs
- Mutualisation d'expériences et de compétences
- Mutualisation des moyens

Cet ordre du jour sera modulé en fonction des propositions des actrices-teurs.

2. Comité de suivi

Mise en place d'un comité de suivi de la structuration de la diaspora, suite à la réalisation de cette étude. Ce comité devra coordonner les actions du réseau établi, et servir de lien entre les différent-e-s actrices-teurs de la diaspora afin de pérenniser la mobilisation.

3. Information/ Sensibilisation

Mise en place d'actions d'information et de sensibilisation auprès de la diaspora non encore mobilisée

4. Proposition d'actions : réalisation d'actions de médiatisation et de lobbying.

Les actions de médiatisation pourront permettre de faire la lumière sur la situation des actions de développement au Togo.

A terme, les actions de lobbying auront pour objectif de peser sur les cadres réglementaires français et européens, et de favoriser d'une part les actions d'intégration des togolais en Europe, et d'autre part les actions ayant pour objectif un changement de développement au Togo.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages scientifiques

- TOULABOR Comi M., *Le Togo sous Eyadema*, Paris, Karthala, « Les Afriques », 1990, 340 pages.
- CORNEVIN Robert, *Histoire du Togo*, Paris, Berger-Levrault, « Mondes d'Outre-Mer. Série Histoire », 1959, 429 pages.
- AKAKPO AHIANYO Anani, *Migrations et changements sociaux au Togo*, Lomé, Editafrigue, 1976, 108 pages.

Partispolitiques

- AMOUZOU Martin, « Rencontre du MDTE : Rodrigue Kpogli : « si un travail sérieux est engagé dès à présent... pour 2010, on peut espérer pour le Togo » », *JUDA*, 23 janvier 2009.
Source : <http://lajuda.blogspot.com/2009/01/rencontre-du-mdte-rodrigue-kpogli-si-un.html>
- AMOUZOU Martin, « Appel au Congrès mondial de la diaspora togolaise en 2009 », *Togocity.com*, 2 mars 2009.
Source : http://www.togocity.com/article.php3?id_article=3499

Sites des organisations de la diaspora togolaise, Sites d'information et Forums d'échange sur le Togo

Letogolais.com - l'actualité togolaise Online, <http://www.letogolais.com>
Sursaut Togo, <http://www.sursautogo.org>
Diastode, <http://www.diastode.org> ETIAME,
<http://www.etiame.com/>
Ici Lomé, <http://www.icilome.com/> Togocity.com,
<http://www.togocity.com/> Synergie Togo,
<http://www.synergietogo.com/>
Conseil Mondial de la Diaspora Togolaise, <http://www.cmdtogo.org/> Le
consulat de la République du Togo à Paris , <http://consulatogo.org/> Le site de
la République togolaise, <http://www.republicoftogo.com/>

Partispolitiques

Convention Démocratique des Peuples Africaines – Branche Togolaise
Bâtir le Togo
Union des Forces de Changement UFC, <http://www.ufctogo.com>

Sites des Organisations/collectifs françaises de Solidarité (France)

Survie France, <http://www.survie-france.org>
FORIM – Forum des organisations de la solidarité internationale issues des
migrations, <http://www.forim.fr/>
FORIM Base de données des organisations (Observatoire)
http://www.forim.fr/public/?liste=1&table_courante=1
Togo Association des Coopérations (TAC), <http://www.t-a-c.org/>

1. OSIM

Pauline AFOKOSSY, association Entraide et Culture,
Charles KPAKPO, association Entraide et Culture Brigitte
EKUE, association Colombe Verte
Marie-José ANANI, association Espérance Afrique
Viviane KOUMAKO, association NOVISSI

2. Association, constituée en plateforme

- Camille LAWSON BODY, association Synergie Togo

3. Groupe Informel

- Une personne d'un groupe de femmes ressortissantes d'Aného (Groupe informel non constitué en association⁶)

4. Chercheurs⁷

Comi TOULABOR, Directeur de recherche au CEAN-Sciences Po Bordeaux
Hugo BREANT, doctorant, Université Paris I, Panthéon Sorbonne

⁶ Ce groupement informel n'étant pas structuré en association, nous ne sommes pas en mesure de remplir le questionnaire fourni par le FORIM. D'autre part, la personne interrogée a accepté de donner son éclairage sur la structuration de la diaspora togolaise, sans être citée au sein de l'étude.

⁷ Les chercheurs rencontrés nous ont apporté des informations générales sur la diaspora togolaise, basées sur leurs travaux de recherche. Nous avons incluse certaines des informations transmises, mais nous n'avons pas retranscrit leur entretien dans cette étude.